

4 Situations scolaires, trois ans plus tard, de deux cohortes d'élèves entrés en première année primaire ordinaire

En Fédération Wallonie-Bruxelles, environ 85 % des élèves entrés à six ans en première primaire en 2012-2013 réalisent un parcours à l'heure et se trouvent donc, trois ans plus tard, en quatrième année. Environ 10 % sont inscrits deux ans de suite dans une première, deuxième ou troisième année. Le retard scolaire se développe ainsi dès l'entrée dans l'enseignement primaire. Les élèves entrés en primaire à sept ans subissent une orientation dans l'enseignement spécialisé plus marquée.

Cet indicateur présente les situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en première année de l'enseignement primaire ordinaire en Fédération Wallonie-Bruxelles et ayant fréquenté l'enseignement maternel en Fédération Wallonie-Bruxelles l'année précédente.

La première cohorte recense les élèves entrés en première primaire en 2005-2006 (47 683 élèves) et la seconde comprend ceux entrés en 2012-2013 (51 466 élèves). Deux analyses sont réalisées dans cet indicateur : celle intra-cohorte, et celle inter-cohortes. Pour chaque cohorte, les situations scolaires des élèves sont analysées en fonction de l'âge qu'ils atteignent durant l'année civile (en 2005 et en 2012).

L'entrée en primaire se fait, en général, suite à une ou plusieurs années passées dans l'enseignement maternel. Les écoles ont la possibilité de maintenir un élève dans une année complémentaire, une fois maximum par étape¹. La mise en place de l'année complémentaire ne doit pas nécessairement se situer en fin d'étape. Pendant la première étape (comprenant l'enseignement maternel, la première et la deuxième année primaire), un élève peut donc bénéficier d'une année complémentaire soit en maternelle², soit au terme de la première ou de la deuxième primaire. Cette mesure doit cependant rester exceptionnelle et ne peut être confondue avec un redoublement³. Un dossier pédagogique doit être constitué et attribué à chaque élève concerné. C'est en accord avec les parents et en fonction de la situation particulière de l'enfant que l'équipe éducative choisit le moment le plus opportun pour décider d'y recourir.

Composition de deux cohortes d'élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée des élèves (fig. 14.1)

Dans la cohorte d'élèves entrés en première primaire en 2005-2006 (47 693 élèves), 1,8 % ont cinq ans, 93,8 % ont six ans, et 4,4 % ont sept ans. Dans la cohorte d'élèves entrés en première primaire en 2012-2013 (51 466 élèves), 1,3 % ont cinq ans, 96,3 % ont six ans, 2,4 % ont sept ans.

La part d'élèves âgés de six ans est plus importante dans la seconde cohorte. On note une diminution des effectifs d'élèves de sept ans ; passant de 2083 à 1248 élèves. Celle-ci résulterait du maintien moins fréquent des élèves de six ans dans l'enseignement maternel ordinaire.

Positions scolaires, trois ans plus tard, des élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée (deux cohortes) (fig. 14.2)

La part des élèves ayant un parcours à l'heure⁴ est systématiquement plus importante pour les élèves entrés à 5 ans (ces élèves représentent 1,8 % et 1,3 % des cohortes). Parmi les élèves entrés à sept ans, environ un sur deux réalise un parcours scolaire « à l'heure ».

Globalement, la part des élèves « en retard » diminue dans le temps. Dans la cohorte entrée en 2012-2013, 4 % des élèves entrés à cinq ans se trouvent, trois ans plus tard, en troisième primaire ; c'est le cas pour 10 % des élèves entrés à six ans et de ceux entrés à sept ans (contre 7 % et 23 % des élèves de la cohorte entrée en 2005-2006). Cette diminution peut s'expliquer par le fait que les élèves maintenus dans l'enseignement maternel ne peuvent plus effectuer d'année complémentaire en première ou en deuxième année primaire puisque ces trois années d'études forment la première étape.

Enfin, l'orientation dans l'enseignement spécialisé⁵ concerne principalement les élèves entrés à sept ans et ce, pour les deux cohortes. Ces élèves représentent 4,4 % (437 élèves) et 2,4 % (439 élèves) de chacune des cohortes. On note une intensification de ce phénomène dans le temps (21 % des élèves de la première cohorte et 35 % de la seconde) qu'il est toutefois important de relativiser eu égard au petit nombre d'élèves concernés.

Pour les deux cohortes, les élèves entrés à cinq ou six ans en première primaire ont des parcours assez semblables, avec un taux de parcours « à l'heure » plus élevé pour les élèves entrés à cinq ans et une fréquentation plus importante d'une année complémentaire pour les élèves entrés à six ans. Quant aux élèves entrés à sept ans en première primaire, ils effectuent moins souvent qu'auparavant une année complémentaire. Par contre, ces derniers subissent une orientation plus importante dans l'enseignement spécialisé, nettement plus prononcée pour les élèves entrés en première primaire en 2012-2013.

1 L'enseignement fondamental ordinaire se compose de deux étapes : la première comprend l'enseignement maternel, la P1 et la P2 ; la deuxième étape comporte les P3-P4-P5-P6 (voir structures de l'enseignement p. 2).

2 Dans ce cas précis, il est nécessaire d'obtenir une dérogation pour maintien en maternelle au cours de la première année de la scolarité obligatoire.

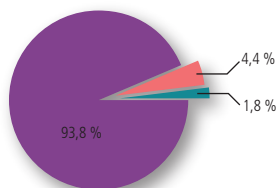
3 L'année complémentaire impose que l'enfant bénéficie d'un traitement pédagogique adapté. Il faut noter toutefois que, dans les statistiques, l'année complémentaire est assimilée à un redoublement.

4 Dans cet indicateur, l'élève est dit « à l'heure » s'il fréquente, au bout des 3 ans, une quatrième année primaire et « en retard » s'il suit encore une deuxième ou une troisième année primaire. On analyse également l'orientation vers le spécialisé - phénomène qu'il est toutefois important de relativiser eu égard au petit nombre d'élèves concernés.

5 Parmi les élèves orientés vers le spécialisé, certains sont en intégration dans l'enseignement ordinaire. Voir l'indicateur 7 (*Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration*).

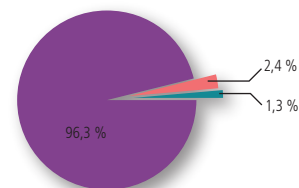
14.1 Composition de deux cohortes d'élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon d'âge d'entrée des élèves

Cohorte entrée en 2005-2006
(47 693 élèves)



- Éléves entrés à 5 ans
- Éléves entrés à 6 ans
- Éléves entrés à 7 ans

Cohorte entrée en 2012-2013
(51 466 élèves)

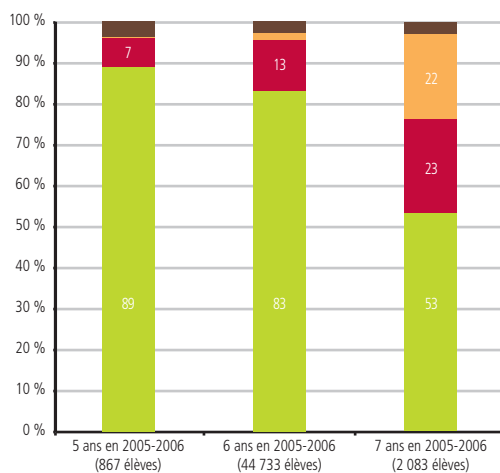


Parmi les 51 466 élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire en 2012-2013, 96,3 % ont 6 ans l'année de leur entrée ; ils représentent 93,8 % de la cohorte entrée en 2005-2006

14.2 Positions scolaires, trois ans plus tard, des élèves entrés en première primaire de l'enseignement ordinaire selon l'âge d'entrée (deux cohortes)

Cohorte entrée en 2005-2006
(47 693 élèves)

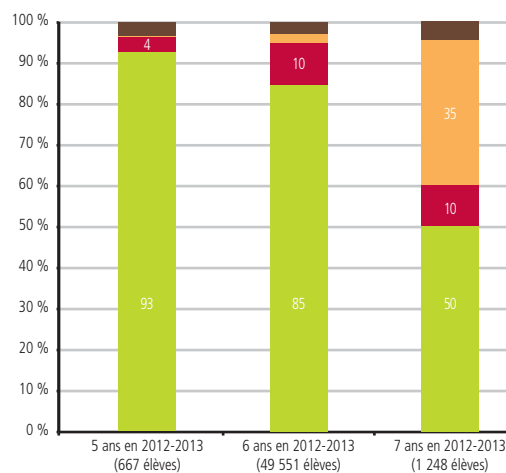
Situation scolaire en 2008-2009



- Éléves « à l'heure »
- Éléves « en retard »
- Éléves orientés vers l'enseignement spécialisé
- Sortie

Cohorte entrée en 2012-2013
(51 466 élèves)

Situation scolaire en 2014-2015



Parmi les élèves de 7 ans entrés en 2012-2013 en première primaire de l'enseignement ordinaire, 35 % soit 439 élèves sont orientés, trois plus tard (en 2015-2016), dans l'enseignement spécialisé. C'est le cas de 22 % des élèves entrés à sept ans en 2005-2006.